

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°42/03/21-CLE : élection des Vice-présidents de la Commission Locale de l'Eau

Commission réunie le 15 mars 2021, Visio-conférence

Convocation expédiée le : 19 février 2021

Président : M. Alain BLONDEAU

Secrétaires de séance : M. BUSY et Mme. GUIGO

Etaient présents :

Le collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- Mmes TATE Corinne et DASSONVILLE Anne
- MM. BLONDEAU Alain (disposant du pouvoir de M. CARON Jean-François), BEHARELLE Pierre, DUBOIS André-Luc, GRAS Christophe, BAEY Olivier (disposant du pouvoir de M. KEMEL Philippe), CANLER Philippe, CHOCRAUX Bernard, PEYRAUD Jean-Jacques, PILETTE Julien, HUMEZ Frédéric (disposant du pouvoir de M. BOSSART Steve), BOS Alain, MONCHY Jean-Marie, GARCIN Alexandre, SENECHAL Pierre (disposant du pouvoir de M. GAQUERE Raymond)
 - 16 présents + 5 pouvoirs

Le collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations :

- Mmes VILLERS Anita (EDA), CADET Jocelyne (fédération de pêche), MOREAU Nina (CR Canoe-Kayak), MOREAUX Maryse (Chambre d'agriculture)
- MM. GALLET Benoît (CEN Hauts-de-France – disposant du pouvoir du syndicat départemental de la propriété rural du Nord et du Pas-de-Calais), CAMBERLEIN Pierre (GON Hauts-de-France), WGEUX Daniel (NNE), LOCOCHE Thomas (Ports de Lille – disposant du pouvoir de la CCI)
 - 8 présents + 2 pouvoirs

Le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mmes DESMARETZ Florence (DDTM 62 - disposant du pouvoir de la Préfecture 62)
- MM. FOUQUART Xavier (DDTM 59 - disposant du pouvoir de de la Préfecture 59), KARPINSKI Jean-Philippe (AEAP), ASSET Thibaud (VNF - disposant du pouvoir du BRGM), LEJEUNE Laurent (DREAL – disposant du pouvoir de l'ARS)
 - 5 présents + 4 pouvoirs

Sans pouvoir de vote, étaient présents :

- Mmes. DOUCHE Christine (CALL), BLONDEL Laurence (MEL), TRUNET Léa (DDTM 59)
- M. PARTIKA José

21 votants présents ou représentés par mandat

EXPOSE : Suite au nouvel arrêté de composition de la CLE en date du 20/01/21, il convient d'engager un renouvellement des instances du SAGE dont les Vice-présidents.

Les Vice-Présidents sont issus du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux. Ils sont élus par les membres de ce même collège, selon les modalités suivantes :

- Le scrutin est majoritaire à 2 tours. Le vote à main levée est le mode ordinaire. A la demande d'un membre de la Commission Locale de l'Eau, le vote peut avoir lieu à bulletin secret ;
- Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ;
- En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Le Président énonce les candidatures qui se sont exprimées suite à la convocation. Il appelle à d'éventuelles candidatures en séance.

Sont candidats :

- Commission thématique n°1 « Gestion de la ressource »
 - M. Jean-Marie MONCHY, Maire de Bois-Bernard et Vice-Président délégué au Service public de l'eau de la CAHC ;
- Commission thématique n°2 « Reconquête et mise en valeur des milieux naturels »
 - M. Bernard CHOCRAUX, Maire de Capelle-en-Pévèle et Vice-Président en charge de la GEMAPI et de la politique de l'eau de la CCPC ;
- Commission thématique n°3 « Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques »
 - M. Pierre SENECHAL, Maire de Givenchy-en-Gohelle et Vice-Président chargé de l'Eau et de l'Assainissement de la CALL
- Commission thématique n°4 « Développement durable des usages de l'eau »
 - M. André-Luc DUBOIS, Maire de Don et Conseiller Métropolitain de la MEL

Aucun autre candidat supplémentaire ne se déclare.

Aucun participant ne sollicite le vote à bulletin secret.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, seul le collège des élus prend part au vote. Un vote à main levée est effectué, via l'outil de sondage WEBEX offrant support à la visioconférence.

- M. Jean-Marie MONCHY est élu Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle : 19 voix POUR et 2 ABSTENTIONS ;
- M. Bernard CHOCRAUX est élu Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle : 21 voix POUR ;
- M. Pierre SENECHAL est élu Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle : 21 voix POUR ;
- M. André-Luc DUBOIS est élu Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle : 21 voix POUR.



Alain BLONDEAU

Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle